

Conseil d'administration - votes électroniques

Ouverture votes 3 juillet 2019 / clôture votes 5 juillet 2019 12h

Présents : ALLALI Sandrine - ARANDA Jean-Paul - AUDY Martine - BERLAND Jean-Luc - BONNET Jean-Luc - CORDIER Séverine - CORTAT Guy - DELERCE Stéphane - DUFFAIT Marie-Albert - EPIFANI Luc - GOLL Camille - JADEL Patrice – JACQUINOT Ludivine - MAIREY Maxime MENAGER Bruno - PARENT Frédéric - PAULIN Philippe - PETITJEAN Francis - SAMSON Denis - VARLET Martine

• **Vote 1 : Demande de conventions 2019-2020**

Comité	Convention	Remarques	Décision
Comité 21	SEURRE/HBCIS U13 F	Pas de convention en -13, préconisation entente (voir règlement sportif ligue BFC article 10)	Refus
	SEURRE/HBCIS U15 F		Accord
	CDB/Varois-Arc U18F		Accord
	Genlis /Auxonne +16M Dep et Region		Accord
	Marsannay/Fixin/Gevrey/Couchey : voir comité,-11 G	U 11 en lien avec le comité	Pas d'avis Ligue, niveau comité
Comité 25	Longvic/Varois U18 nat		Accord
	Maïche/Morteau +16F		Accord
	Orchamps-Vennes/Morteau/Maïche U18 N		Accord
Comité 39	Lons Chaux U18 N / U18R F / +16F		Accord
	Poligny/Arbois : U18F N / U18F R / +16F / +16M		Accord
	Poligny/Arbois/Champagnole U18 M	Accord pour une seule équipe en convention pour le meilleur niveau (pour les autres préconisation mutation ou entente)	
	Poligny/Champagnole, U15M	Accord pour une seule équipe en convention	
	Dole Chaussin U18F N / U18F R / U18M N / U18 F R / U18 M R / +16 M / +16 F	Visite des deux clubs à prévoir afin d'échanger sur le fonctionnement	Accord
Comité 71	Creusot/Montchanin/Autun/Torcy U15F		Accord
	Entente- Saônoise +16F / U15F / U18F		Accord
Comité 89	Entente Yonne Nord +16 M / +16 F		Accord
	Entente Puisaye Hb U13 F	Pas de convention en -13, préconisation entente (voir règlement sportif ligue BFC article 10)	Refus
	Entente Puisaye Hb U15 F et G / U18 F et G / +16 F / +16 M		Accord

Favorables : 19

Défavorable : 0

Abstention : 1

Résultat : adopté à la majorité



- **VOTE 2 : Suite à la demande des clubs lors de la dernière assemblée générale, vous trouverez ci dessous une proposition de texte à ajouter dans les règlements Ligue :**

Titre : règle du dernier match

Origine : COC / SR

Motivation : préservation de l'éthique sportive

Il n'est pas autorisé dans une compétition territoriale (brassage, lissage, championnat, coupe, finalité) d'utiliser un joueur lorsque « son équipe » ne joue pas lors dudit week-end de compétition.

« L'équipe » d'un joueur est déterminée par le dernier match de compétition officielle auquel ce joueur (inscription du licencié en tant que « joueur » sur la feuille de match) a participé dans une division supérieure ou dans une catégorie supérieure.

L'officiel responsable d'une équipe peut demander à l'instance de gestion, de contrôler l'application de la « règle du dernier match ».

Cette demande, formulée avant le début de la rencontre auprès des arbitres et en présence de l'officiel adverse, est alors mentionnée en commentaire sur la feuille de match. Cette démarche d'avant match permet au club adverse de retirer un ou des joueurs si nécessaire.

Favorables : 17

Défavorable : 1

Abstentions : 2

Résultat : adopté à la majorité

